

APERÇUS ÉCONOMIQUES DE TAHITI (1931-1932)

VOYAGE EN OCÉANIE FRANÇAISE
Commerce et Industrie
par Jules Bernex
(*Le Petit Marseillais*, 24 novembre 1931)

Que valent pour nous ces îles trop heureuses, presque inhabitées à présent, convoitées par les Américains, les Chinois, les Australiens.... les Allemands — et que valons-nous pour elles ? La réponse se trouve dans les statistiques du commerce et de l'industrie. Importations et exportations réunies, le commerce total des établissements français de l'Océanie s'élève annuellement à près de cent millions de francs :

An.	Import.	Export.	Totaux
1919	12.015.719	18.622.495	30.638.214
1920	14.401.153	24.360.901	38.762.054
1921	14.209.625	15.158.580	29.368.204
1922	17.423.040	24.735.146	42.158.186
1923	27.137.581	28.420.800	55.558.381
1924	42.107.252	57.039.442	99.146.694
1925	43.731.400	50.550.551	91.280.911
1926	49.858.417	52.637.758	102.496.175
1927	50.596.237	49.052.248	99.628.485
1928	52.752.715	41.250.276	99.002.091
1929	48.675.772	50.873.000	99.518.772
1930	35.507.000	30.015.000	65.522.000

Les neuf premiers mois seulement pour l'année 1930

Le principal produit d'exportation provient de la noix de coco. C'est le *coprah* dont les huileries marseillaises font si grande consommation. Deux fois par an, les indigènes amassent sur le sol les cocos mûres. Ils les fendent d'un coup de hache ; ils exposent l'intérieur, vidé d'eau, au soleil ou dans des séchoirs. Puis ils enlèvent les coques et parachèvent la dessiccation. Il n'y a plus, ensuite, qu'à expédier. Sauf Rapa, toutes nos îles océaniques sont propices aux cocotiers. Mais surtout les Tuamotu. La qualité de leur, coprah et de celui des Marquises fait prime.

TABLEAU DE L'EXPORTATION

Années	Tonnes	fr.
1919	9.975	8.141.383
1920	8.284	13.411.180
1921	6.966	5.809.827
1922	15.610	13.966.134
1923	10.700	15 899.921
1924	14.711	28.008.723
1925	13.960	29.309.405
1926	12.177	34.851.753
1927	11.242	31.417.498
1928	11.838	28.147.881
1929	11.078	28.464.000
1930 (9 m.)	10.995	15.652.185

Avec les plantations existant actuellement, elle pourrait être autrement considérable : trop de fruits se perdent Et des milliers de kilos de bourre de noix de cocos sont brûlés alors qu'en d'autres pays, on en fait des cordages, des balais, des tapis... La vanille, introduite à Tahiti en 1848, fournit aussi un chiffre important. Mais les hausses et les baisses consécutives qui l'ont affectée ne lui ont pas permis une progression régulière. Des Chinois ont réalisé des fortunes importantes. Quelques maisons ont eu des défaillances...

Années	Kg	Fr.
1919	182.911	3.864.762
1920	101.915	3.493.360
1921	97. 489	2.326.123
1922	172.182	4.587.422
1923	75.908	5.366.875
1924	85.212	20.272.810
1925	76.827	12.899.420
1926	46.879	6.294.932
1927	81.847	5.973.621
1928	64. 865	3.816.245
1929	80.540	4.228.000
1930 (9 m.)	53.000	2.721.483

La vanille en Océanie est susceptible de développements intéressants. Vient ensuite, dans l'ordre des exportations. la nacre, extraite d'huîtres (la *meteagrina margaritifera*), abondantes surtout dans l'archipel des Tuamotu et des Gambier : elles sont, au surplus, d'une qualité supérieure à celles des îles Scilly et Pernbyn qui en rassemblent aussi une certaine quantité. Une réglementation précise limite les abus des plongées.

EXPORTATION DE LA NACRE

Années	Tonnes	Francs
1919	1.239	3.190.494
1920	639	3.191.028
1921	262	711.170
1922	694	1.527.205
1923	548	1.005.450
1924	1.333	3.423.412
1925	992	3.363.390
1926	993	3.890.958
1927	414	1.771.475
1928	1.018	4.484.196
1929	746	2.437.123
1930 (9 m.)	208	687.523

Les *perles* sont l'exception dans la pêche des nacres, mais de quelle importance ! Malgré toutes les réglementations, leur dissimulation reste facile. Des marchands de perles, soumis à la patente — mais ils sont si nombreux que la plupart y échappent — sont renseignés par des agents secrets. Dès que les renseignements parviennent, les achats, s'il y a lieu, s'effectuent sur le principe des enchères. Ces perles, de dimensions variables, ont un très bel orient. Le chiffre officiel des transactions, au cours de ces dernières années, est de 500.000 francs.

Le *coton*, très prospère en 1863, très apprécié (de l'espèce Sea-Island), et dont le rendement global dépassa, de 1874 à 1881, 3.100.000 kg, est abandonné: ou tout comme, encore que tous nos archipels se prêtent à sa culture, sauf les Tuamotu.

Le *kapok*, issu des fromagers qui enclosent les propriétés indigènes, qui poussent n'importe où, pourrait être rémunérateur.

Le *café*, dans le sol de Tahiti et des Archipels, trouve un habitat excellent. L'Arabica Ceylan, introduit par la chambre d'agriculture, y fournit des récoltes de choix. Quelques cultures en ont été faites, surtout aux Gambier et dans les îles du Sud. La récolte ne suffit pas à la consommation..

La culture de la *canne à sucre* aussi devrait être prospère et se développer : elle ne suffit pas non plus à la consommation locale. Le sucre d'Atimaono, de couleur ambrée, a un goût léger de caramel... Sur deux plantations importantes, organisées aussi pour la distillation du rhum, seule, celle-ci subsiste.

Le cacao a disparu. Quelques plants isolés, restant d'anciennes cacoyères, n'ont plus qu'un succès de curiosité.

Par contre, le *tabac*, dont la culture, d'ailleurs, est en quelque sorte monopolisée par les cultivateurs chinois, fournit une récolte de 2.000 à 2.500 kg, consommée dans nos établissements océaniens, qui en importent, au surplus (6.386 kg dans les statistiques de 1929).

Le *manioc* et l'*arrow-root* servent à la nourriture des bébés, à la confection des « poë », confitures indigènes. Les îles Tubaiï, Rurutu, Rimatara, en produisent abondamment.

Le *monoë* est une huile extraite de l'amande de coco avant qu'elle rancisse et parfumée par macération avec des fleurs ou des bois odorants comme le santal.

Les *fruits* de Tahiti sont délicieux et très divers : oranges, citrons, bananes, mangues, pommes cythères et pommes cannelles, goyaves, ananas, papayes, avocats, feïs... Rien n'a été fait pour en faciliter l'introduction en France.

Les *poissons*, au long des côtes, dans les lagons, fourniraient des pêches miraculeuses, et au large se succèdent des bancs de thons et de bonites, abondent les espadons géants et les carangues. Aucune exploitation industrielle n'a été encore envisagée...

Au point de vue industriel d'ailleurs, en dehors de la sucrerie-rhumerie qui subsiste sur le domaine d'Atimaono, à 42 kilomètres de Papeete (250 tonnes de sucre annuellement), il n'y a guère qu'une brasserie aux capitaux américains et qui fabrique aussi de la glace alimentaire. À Raiatea, l'entreprise d'éclairage fabrique pareillement la glace. Une raffinerie d'huile américaine, travaillant pour les États-Unis, a cessé ses opérations. Des usines avec des moteurs à gaz pauvre, utilisant la beurre de coco, éclairent à l'électricité Papeete et Utuora, aux îles Sous-le-Vent. La plus importante industrie est celle des phosphates dans l'île de Makatea, où les gisements sont d'une teneur très élevée. On a fini d'installer à Raiatea une usine de fabrication de jus d'oranges concentré et d'essence de zestes (prévue pour le traitement de 20.000 oranges par jour) et on lui adjoint une installation pour la mise en boîtes possible de 500.000 ananas par saison...

L'Océanie française importe des farines, du riz, des légumes secs, des biscuits, des sucres, des tabacs, des vins, des savons, des lainages. Les États-Unis sont les plus importants fournisseurs (en 1929 : États-Unis, 19.917.295 francs ; France : 15.775.263 francs ; Colonies françaises : 244.922 francs ; Nouvelle-Zélande : 7.472.981 francs. Viennent ensuite l'Angleterre et l'Allemagne.)

Le port de Papeete est fréquenté par les bateaux de l'Union Steam Ship Company of New-Zealand. Des paquebots rapides mettent Papeete à dix jours de San-Francisco et à vingt-cinq jours de Paris. Ils ont créé un réel mouvement touristique. Une ligne des services contractuels des Messageries Maritimes relie Tahiti à la France. Entre Marseille et Papeete (trajet en quarante-deux jours), elle touche à Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Cristobal (canal de Panama). De Papeete, elle va à Utuora, dans l'île de Raiatea (îles Sous-le-Vent), et, au retour, à Taiohae (îles Marquises). Le service est assuré par quatre cargos mixtes (un voyage tous les deux mois dans chaque sens).

La chambre de commerce de Papeete, dans plusieurs rapports, a signalé que « les conditions offertes par la compagnie de navigation française ne sont guère favorables au développement des affaires de la colonie ».

Tahiti, terre, de volupté dans la Polynésie capiteuse..., a donné naissance à de nombreux romans. Elle fut chantée par les navigateurs et les poètes. Elle est l'île qu'aima Loti et où il aimait... Mystérieuse et paradisiaque.

Il est évident qu'on trouve de l'exagération dans tous ces écrits, cependant un peu de vérité s'y étale.

Tahiti accueille avec cordialité l'étranger, et dans ce pays de verdure et de lumière, la volupté se rencontre ; on s'y amuse. Les chants, la danse, les parfums exotiques, tout prédispose à l'amour, au plaisir...

La population vit autour de l'île ; les maisons se succèdent, perdues dans un flot de verdure. Chaque Tahitien a son lot : d'un demi hectare à cinq hectares. L'île a 160 km. de périmètre ; l'intérieur est inhabité. Ce sont des montagnes abruptes, des hautes falaises à pic et, partout, de la brousse impénétrable ; un inextricable fouillis de lianes et de ronces. Personne ne s'aventure dans cette région.

Mouvement maritime. — Tahiti n'est desservi que par une seule ligne française, celle de la Compagnie contractuelle des Messageries Maritimes. Environ tous les 35 à 40 jours, un navire venant de France, par Panama, fait escale à Papeete, et se dirige ensuite sur Nouméa, point terminus. À son retour sur France, il touche également à Tahiti.

Une compagnie américaine, l'« Union Steam Ship », effectue un service San-Francisco, Tahiti, Nouvelle-Zélande, Australie et retour. Tous les 28 jours, un vapeur de 20.000 à 25.000 tonnes passe à Papeete venant de San-Francisco et un à deux jours après, celui de retour d'Australie escale à son tour. Ce sont de magnifiques paquebots, aménagés surtout pour le transport des touristes. Quatre vapeurs sont sur cette ligne.

Environ 100 goélettes à moteur, d'un tonnage moyen de 20 à 150 tonnes, font un Service inter-îles. Ces goélettes ravitaillent les nombreuses îles des Etablissements et reviennent à Papeete chargées de produits, principalement de coprah. Ce mouvement incessant de goélettes, apporte à la rade une vive animation.

Papeete. — Papeete, le chef-lieu du groupe des Etablissements français de l'Océanie, ne s'étend pas comme Nouméa ; la ville est concentrée et ses habitations sont d'une façon générale à un étage.

Beaucoup d'activité dans les rues ; les magasins restent ouverts jusqu'à dix heures du soir. L'électricité existe à Papeete depuis de nombreuses années ; le kW-lumière est d'un prix assez élevé: 7 fr. 50¹. Les fils transportant le courant sont installés sur des poteaux en bois et même, parfois, sur des arbres. La Centrale est très bien installée ; elle est alimentée par un moteur à gazogène dont le combustible est la bourre de coco.

Situation économique. — Le pouvoir d'achat a diminué considérablement du fait de la baisse des produits : l'argent s'est raréfié.

Le commerce est entièrement entre les mains des Chinois ; ils ont accaparé complètement le commerce de la vanille et de la nacre.

Ils sont au nombre de 5.000 dans les Etablissements et de 2.000 à Papeete. Ils sont très bien organisés : ils ont leur banque, une école, un club. Ils vivent complètement séparés de la population tahitienne et constituent un véritable État dans l'État. Ils se marient avec des Chinoises qu'ils font venir de Chine et ils envoient leurs enfants parfaire leur instruction dans leur pays.

L'île de Tahiti comprend 14.000 habitants et Papeete, 7.000.

Les rues sont assez bien entretenues.

Elles sont arrosées, toute la journée, de cinq heures du matin à six heures du soir, par des arroseuses automobiles Ford. Elles n'ont pas de trottoirs ; tracées sans aucune règle de l'urbanisme, elles sont bordées d'arbres : manguiers, tamariniers, bois noirs, etc. On plante actuellement des chênes d'Australie.

¹ N.D.L.R. — Cinq fois le prix que nous payons à Hanoï. À ce compte-là, ce doit être un grand luxe à Tahiti. Si toutes les entreprises françaises prennent de pareils bénéfices, il n'est pas étonnant que le commerce soit entièrement aux mains des Chinois.

L'eau est distribuée à l'habitant, moyennant un abonnement mensuel de 10 francs quelle que soit la quantité. Elle est d'excellente qualité. La prise d'eau est à 7 kilomètres de la ville. L'habitant a de l'eau à profusion.

Papeete présente aux yeux du visiteur un agréable et plaisant aspect. Les maisons sont bien entretenues, coquettes, mais malheureusement en bois et rongées par les termites.

Cet insecte est pour Papeete un véritable fléau.

C'est ainsi que l'Hôtel du Gouvernement sera bientôt à refaire complètement. L'Hôtel de la Poste, construit depuis cinq à six ans, magnifique bâtiment à étage en bois, a tout son soubassement à hauteur d'un mètre, complètement rongé par les termites.

Il est pour ainsi dire impossible d'avoir des meubles, car en un laps de temps très court, les meubles sont « dévorés » par cette engeance. Aussi les intérieurs tahitiens, sont-ils simplement et modestement meublés.

Marché couvert. — Papeete a l'appréciable avantage sur Nouméa de posséder un marché couvert dont les charpentes sont métalliques. Il est divisé en trois parties : 1° le hall des légumes ; 2° celui des fruits ; 3° celui des viandes et poissons.

De belles et grandes tables sont mises à la disposition des vendeurs. Ces tables sont en ciment armé et le dessus est un glacis de ciment, donnant l'aspect du vernis. C'est joli et surtout très propre.

Dans ce marché, on trouve à peu près tous les légumes européens et du poisson en quantité : thon, espadon, bonite, maquereaux, carengues et, en général, beaucoup de poisson de récif.

Ce poisson est vendu mort. Il n'est donc pas comme en Nouvelle-Calédonie, vivant, tout frétilant dans les viviers.

Les crevettes se trouvent en quantité à ce marché ; elles se vendent de 5 à 6 fr. le kg. Également des langoustes, crabes et plus rarement des huîtres.

Lés stalles des boucheries sont bien installées. La charcuterie s'y vend aussi.

Le cinéma. — Tahiti n'a plus qu'un cinéma qui donne des représentations le mardi, le jeudi, le samedi et le dimanche.

C'est un cinéma à films sonores. La salle est grande et ce spectacle est très fréquenté par la population.

De temps à autre, des sociétés américaines envoient des troupes composer des films exotiques. C'est ainsi que la célèbre troupe Douglas Fairbanks est venue.

C'est à Tahiti qu'a été composé le film « Tabou », si célèbre dans le monde. Également « Ombre blanche », histoire ancienne tahitienne ; « Chansons païennes », scènes, danses et chansons tahitiennes. Actuellement, on est en train de composer un film qui aura pour titre « Robinson Crusoé ».

Ces troupes appartiennent à Los Angeles, la grande ville du cinéma. Elles sont heureuses de leur séjour à Tahiti, car les films qui ont pour sujet et cadre la vie exotique de Tahiti sont très en vogue aux États-Unis et même en France.

Le commerce des automobiles. — Jusqu'à présent, le commerce des automobiles était l'apanage des marques américaines : Ford et Buick, principalement. Mais depuis quelques mois, un garage Citroën s'est installé et a réussi à mettre sur le marché tahitien quelques voitures. Elles sont appréciées en raison de leur peu de consommation en essence et surtout parce que la carrosserie est tout acier, n'offrant aucune prise aux termites.

Pour lancer la marque Citroën, le représentant plaça plusieurs voitures pour les courses et tarifa le tour de l'île, représentant 160 kilomètres, 140 fr. — Les autres représentants de marques américaines prenaient 800 fr.

Le prix de 140 fr. ne laisse évidemment pas une grande marge, mais il a permis de se rendre compte, dans l'établissement du prix de revient, que la Citroën avait l'avantage

d'être très économique au point de vue consommation. Aussi la vogue de cette voiture commence à s'établir et, bientôt, elle détrônera les marques américaines.

La benzine se vend à Papeete 35 fr. la touque, 7 fr. le gallon de 5 litres et 1 fr. 40 le litre ².

La Ford, 8 cylindres, nouveau modèle, se vend à Papeete 26.000 fr. On peut trouver des voitures américaines d'occasion en parfait état pour 8 à 10.000 francs.

La Citroën C4, se vend 27.500 francs. — Les voitures américaines paient 40 % de droits.

Les voitures ne stationnent pas sur une place. Elles sont dans les garages et c'est par appel téléphonique qu'elles se rendent vers la clientèle.

Six garages sont installés à Papeete : garage Ford, Union, Citroën, du Tiaré, Villany, Hinano.

Tahiti a pris une grande importance comme centre touristique du Pacifique. Les bateaux venant de San-Francisco amènent à chaque voyage des touristes américains. Quelques-uns passent leurs vacances dans l'île et y séjournent deux à trois mois soit dans des hôtels, soit dans des bungalows qu'ils louent. Ce sont des consommateurs appréciés, ils dépensent ; les automobiles marchent sans discontinuer.

Lés hôtels sont pleins de voyageurs et sont devenus insuffisants. Il y en a six : l'Hôtel du Diadème, du Tiaré, Stuart, Mirameré, Blue-Lagoon, du Port.

Un groupement local a'acheté les anciens magasins de la Compagnie Navale de l'Océanie afin de les transformer en hôtel. Il serait le plus grand de l'île et disposerait de quarante chambres. Dans le Sud de l'île, un Américain vient d'acquérir un terrain pour y construire également un grand hôtel.

Les touristes australiens et surtout néo-zélandais débarquent également à Papeete. Les yachtmen ont une préférence marquée pour les Établissements français de l'Océanie. Très souvent, les grands yachts américains visitent nos îles. Il n'y a pas longtemps, un important yacht de plaisance suédois, de 200 tonnes, était à Papeete, avec toute une famille. Depuis trois mois, il naviguait à travers les nombreuses îles de l'archipel.

Les propriétaires de yachts ont formé à Papeete un club qui a été dénommé : le « Tahiti Yacht Club » qui leur est uniquement réservé.

Les touristes aiment Tahiti, qui est un véritable pays colonial dont le charme exotique exerce un attrait puissant sur eux.

Le touriste mène une existence libre, les hommes se promènent en bras de chemise, culottes courtes, quelquefois pieds nus. Les femmes sont en pyjamas de plage, très déshabillés : le dos est nu et le pyjama arrive à mi-cuisse. Les touristes, en général, pratiquent le bain de soleil, afin de se bronzer la peau.

Le mouvement touristique tend à s'accroître ; et il est un élément de richesse qui permet à Tahiti d'atténuer les rigueurs de la crise. Il s'est créé un marché actif de vente de curiosités du pays : costumes tahitiens de danses, chapeaux, sacs à main, parfum du Tiaré, objets indigènes, etc.

Il y a cinq magasins, très bien présentés, ne vivant que de ce commerce.

Le parfum du Tiaré a une certaine vogue. Il est donné par une petite fleur blanche dont les indigènes font des couronnes. Cette humble fleurette, fraîche et sauvage comme la primevère ou le chèvrefeuille, embaume l'île. Ce parfum exotique est persistant et doux.

Le transit de l'alcool pour l'Amérique. — Il s'est organisé une affaire qui a pour profit la vente d'alcool à l'Amérique « sèche ». Deux bateaux à moteur de 2.000 à 3.000 tonnes vont prendre des chargements de whisky et de champagne à Sydney, qui transitent dans ce port. Toutes ces caisses sont transportées et déchargées à Papeete ; leur emballage subit une transformation totale. Tous les liquides sont placés dans des

² N.D.L.R. — Au Tonkin 1 fr. 80.

sacs spéciaux, qui présentent l'avantage d'être manipulés plus rapidement et d'avoir moins de volume. Le précieux liquide est ainsi transporté sur les côtes américaines, en dehors de la zone prohibée. Des vedettes viennent à un point convenu, se ravitaillent, et à toute vitesse passent à travers le réseau de la surveillance.

Cette cargaison d'alcool paye des droits à Papeete et à une moyenne de 8 à 10 voyages, on estime à près d'un million de francs les recettes dont le budget de l'archipel profite. Ces vapeurs, à toutes leurs escales, se ravitaillent largement, laissant ainsi pas mal d'argent.

Les caisses vides de ces chargements sont vendues comme bois à brûler à 10 fr. la grosse camionnette !

Les industries. — Le chapeau tahitien est surtout une industrie familiale. Le savon est fabriqué d'une façon parfaite ; on arrive à imiter des marques anglaises. On le parfume à l'essence de Tiaré.

La bière tahitienne est vendue 5 fr. la bouteille capsulée et étiquetée ; elle vaut les bières importées.

Le sucre de fabrication locale est excellent. La chaussure, de tous modèles, est fabriquée également sur place. Une chaussure de luxe pour homme est vendue 75 fr. la paire ; pour femme, 60 fr.

La banane confite, séchée est excellente. On est tenté de l'exporter.

On fabrique sur place aussi un excellent vin d'orange.

Le parfum Tiaré est très demandé ; il se vend 60 fr. le petit flacon. — Des huilés de cocos parfumées pour les cheveux ont leur vogue.

La Nouvelle Calédonie pourrait-elle commercer avec Tahiti ? — Mon opinion est que la Nouvelle-Calédonie pourrait parfaitement commercer avec Tahiti. Comme produits que nous pourrions vendre, il y aurait le saucisson de cerfs, qui, évidemment, serait bien meilleur marché que celui des États-Unis, dont le prix de vente est de 40 fr. le kg.

Les haricots, 4 fr., l'ail, 10 fr., viennent également des États-Unis.

Le maïs se vend 200 fr. les 100 kg et c'est principalement l'Australie qui ravitaille Tahiti.

Le poisson salé, pour les Chinois, serait d'une bonne vente.

La conserve de viande est d'importation australienne et néo-zélandaise ; elle se vend 6 fr. la boîte de 454 grammes.

Un courant commercial pourrait s'établir, mais évidemment il faut être renseigné sur le marché tahitien, être au courant des prix, afin de pouvoir être assuré d'un placement.
